

Harcelement moral de la part d'une ex

Par lingolsheim, le 14/02/2010 à 19:55

Bonjour,

mon ami est harcelé par son ex qui lui fait du chantage, elle lui interdit de refaire sa vie sinon elle menace qu'il ne reverra pas le petit. quelles peuvent etre ses recours pour se sortir de cette situation et pouvoir enfin respirer.

mes meilleures salutations

Par Marion2, le 14/02/2010 à 20:05

Bonsoir,

Votre ami a t'il reconnu l'enfant?

Si c'est le cas, a t'il saisi le Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance pour obtenir un droit de visite et d'hébergement ?

S'il ne l'a pas fait, qu'il saisisse donc le JAF en courrier recommandé AR. De cette façon, la mère ne pourra pas lui interdire de voir son enfant.

Un avocat n'est pas nécessaire.

Cordialement.